

Règlement des coupes provinciales de l'A.L.F.A.

Les coupes provinciales, qu'elles soient du Dimanche ou des Vétérans, sont ouvertes à toutes les équipes inscrites dans leur compétition.

Les coupes provinciales se jouent selon une formule qui est déterminée en début de chaque saison par le Conseil d'Administration en fonction de la structure des championnats.

Pour tous les matches de la coupe, au moins 12 joueurs dont les noms sont repris sur la feuille d'arbitrage doivent obligatoirement avoir participé comme titulaires minimum une fois dans les CINQ derniers matches officiels de la série et division dans laquelle l'équipe est inscrite, hormis pour le match du 1er tour, ceci en fonction de la date de la rencontre.

Tout club forfait en coupe avant la finale, quels que soient le tour ou la catégorie se verra appliquer une amende de 120 €.

Coupes Provinciales 2022-2023

Tours éliminatoires du Dimanche

2 tours en élimination directe. (Détails en page 2)

Le 1^{er} tour est uniquement réservé aux équipes de **D2** et **D3**.

Le 2^{ème} tour regroupera les équipes gagnantes du 1^{er} tour avec les équipes de **DH** et des équipes du 1^{er} tour repêchées (*) en fonction de leur résultat afin d'obtenir un total de 32 équipes.

Tours éliminatoires des Vétérans

2 tours en élimination directe. (Détails en page 3)

Le 2^{ème} tour regroupera les équipes gagnantes du 1^{er} tour et des équipes du 1^{er} tour repêchées* en fonction de leur résultat afin d'obtenir un total de 30 équipes.

Les 1/8^{èmes} et 1/4 de finales

Les 1/8^{ème} regroupera les équipes gagnantes du 2^{ème} tour et des équipes du 2^{ème} tour repêchées* en fonction de leur résultat afin d'obtenir un total de 32 équipes.

Ces rencontres se dérouleront en élimination directe.

En cas d'égalité, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

Les 1/4 de finales

Ces rencontres se dérouleront en élimination directe.

En cas d'égalité, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

Les 1/2 finales

Ces rencontres se dérouleront en élimination directe.

En cas d'égalité, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

Les finales

Les finales se dérouleront sur un terrain neutre choisi par le Conseil d'administration (Art. 6.23.6).

En cas d'égalité, des prolongations de 2 x 15 minutes pour la compétition du Dimanche et de 2 x 7 minutes 30 pour la compétition des Vétérans seront jouées. Si l'égalité persiste, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

COUPE DE LA PROVINCE : 2022-2023

MODALITES (en date du 12 octobre 2022)

1° Chaque club inscrit chacune de ses équipes évoluant dans les championnats

Alfa comme les saisons précédentes.

2° Tous les clubs d'une même compétition (Vétérans ou Dimanche) participent à la Coupe dès le premier tour.

3° Le club cité en premier lieu lors du tirage au sort, sera le visité. Seul le tirage au sort fera foi et ne subira aucun changement sauf pour cause d'occupation du terrain et avis positif du CA.

4° Les demi-finales se joueront en élimination directe (pas d'A/R) sur le terrain du club visité.

5° Les finales se joueront dans les installations du club candidat à l'organisation, sur terrain ALFA, désigné par le CA.

6° Compte - tenu d'un calendrier chargé, des matches se joueront en semaine, et il n'y aura pas de report de match de Coupe.

7° Si un club ne sait pas jouer le jour prévu (en semaine ou le week-end), il sera pénalisé par un forfait synonyme d'élimination.

8° En cas de remise générale, la priorité sera donnée aux matches de championnat, comme chaque saison.

9° Le tirage au sort des matches aura lieu le mardi 18 octobre à 17 h 30 à la fédération.

DIMANCHE

1er TOUR - 38 Equipes (DH, D1 ET D2)

le 27/11/22

19 équipes contre 19 équipes

à l'issue du 1er tour
on repêche 7 équipes

Passe au 2ème tour : 19 qualifiés + les 7 repêchés,
soit 26 équipes

2ème TOUR - 26 Equipes

13 équipes contre 13 équipes

à l'issue du 2ème tour
On repêche 3
équipes

Passe en 1/8 finale: 16 équipes

1/8 de FINALE - 16 Equipes

8 équipes contre 8 équipes

Passe en 1/8 finale 8 équipes

1/4 de FINALE - 8 Equipes

4 équipes contre 4 équipes

Passe en 1/2 finale: 4 équipes

1/2 de FINALE - 4 Equipes

2 équipes contre 2 équipes

Passe en finale: 2 équipes

VETERANS	
1er TOUR - 42 Equipes (VH , V1 ET V2)	
Le 26/11/22	21 équipes contre 21 équipes
à l'issue du 1er tour on repêche 9 équipes	
Passe au 2 ème tour : 21 qualifiés + 9 repêchés soit 30 équipes	
2ème TOUR - 30 Equipes	
	15 équipes contre 15 équipes
à l'issue du 2ème tour On repêche 1 équipe	
Passe en 1/8 finale: 16 équipes	
1/8 de FINALE - 16 Equipes	
	8 équipes contre 8 équipes
Passe en 1/8 finale 8 équipes	
1/4 de FINALE - 8 Equipes	
	4 équipes contre 4 équipes
Passe en 1/2 finale: 4 équipes	
1/2 de FINALE - 4 Equipes	
	2 équipes contre 2 équipes
Passe en finale: 2 équipes	

Repêchages : Une équipe ne peut être repêchée deux fois. On tient compte du goal average suivant les critères :

1. Différence des goals marqués et reçus ;
2. Equipe qui a marqué le plus de goals;
3. Plus grande différence de divisions.

En cas d'égalité parfaite de ces trois critères, on pratiquera au tirage au sort.